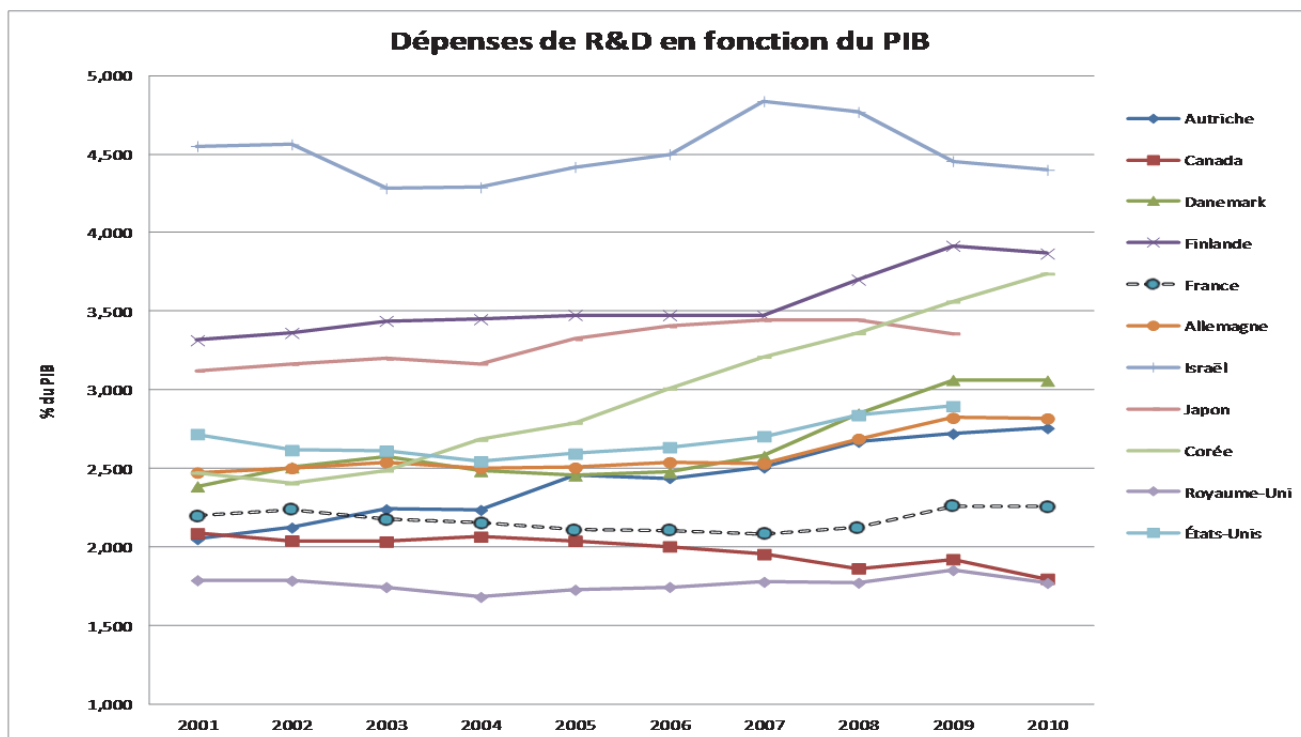


La France dans la compétition de la connaissance et de la compétence

Les objectifs fixés à Lisbonne en 2000 pour faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 comportaient notamment un indicateur de part de la R&D dans le PIB des pays.



**Augmenter d'un point de PIB les dépenses de l'enseignement supérieur et la recherche.
20 milliards d'euros ; à répartir entre familles, entreprises, État.
Défiscaliser les frais de scolarité pendant 10 ans après le diplôme**

Pour sa stature économique, la France investit peu dans son enseignement supérieur et sa recherche, même avec les efforts conséquents de la législature précédente. Le tableau ci-dessus montre combien la France a décroché par rapport à ses principaux partenaires. Cet enjeu est incontournable pour le pays, dont les finances publiques sont exsangues.

L'augmentation d'un point de PIB représente la somme considérable de 20 milliards d'euros, à réaliser sur une période de 7 à 10 ans. Concernant la répartition, nous proposons que cet effort soit scindé en trois tiers entre familles, entreprises et État.

La CGE propose un effort d'ESR qui repose progressivement sur 7 Mds€ d'effort supplémentaire de réorientations de dépenses publiques, 7 Mds€ de dépenses supplémentaires des entreprises et 7 Mds€ en provenance des étudiants. Les frais de scolarité moyens de 3 000 €/an seraient à payer par l'étudiant à son institution APRES les études, sous forme de contribution indexée sur une base d'environ 1 mois de salaire par année d'études supérieures réussie, proportionnelle au nombre d'années passées en formation et à leur niveau, associée à une défiscalisation sur 10 ans de 50 % de ces sommes.